



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchets spéciaux

Question écrite n° 100108

Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le risque important que représente le site des ballastières à Braqueville, situé à proximité immédiate de l'Oncopole de Toulouse. En effet, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, 5 000 tonnes de nitrocellulose (selon les estimations de la direction générale de l'armement), voire peut-être plus, y sont enfouies dans quatre grands bassins en raison de l'extrême dangerosité de cette matière hautement détonante à l'air sec. Face à cette situation d'explosion toujours possible des poudres, le ministère de la défense s'était engagé à faire connaître en 2014 la solution technique qu'il avait retenue, le calendrier des opérations et les modalités de financement visant à circonscrire ce danger permanent. Or aujourd'hui, l'urgence commande de régler définitivement la dépollution des ballastières. L'Oncopole accueille depuis le mois d'avril 2014 ses premiers patients et ses premières équipes. Ce sont près de 3 000 salariés qui y travaillent chaque jour sans compter le passage et la présence de populations limitrophes. Par courrier en date du 6 juin 2014, M. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de l'association Oncopole, est intervenu auprès du ministère de la défense afin de rappeler les engagements et obligations de l'État dans le dossier. Le 25 septembre 2014, le conseil de Toulouse Métropole a adopté un vœu demandant au ministère de la défense d'apporter des éléments de réponse. Le 30 janvier 2015, le conseil municipal de Toulouse a réitéré l'adoption d'un vœu avec la même finalité. Deux autres courriers ont été adressés au Gouvernement, le 2 juin 2015 et le 23 juillet 2015. Il s'avère qu'en octobre 2016, aucune réponse n'a été apportée à ces différentes alertes circonstanciées, l'exécutif restant étrangement muet sur cette problématique pourtant primordiale, sachant, de surcroît, qu'à l'avenir, un changement climatique soudain ou une modification géologique pourraient venir assécher les ballastières. Aussi, alors même que la commémoration douloureuse du cataclysme d'AZF qui avait fait 31 tués et plus de 2 500 blessés a eu lieu en septembre 2016, et compte tenu de la réalité de la nature des risques encourus sur ce site, elle lui demande quelle solution, quelles actions, quel calendrier et quelles modalités de financement sont envisagés par l'État quant à la prise en considération prioritaire du traitement des tonnes de nitrocellulose des ballastières, véritable bombe à retardement au cœur de l'agglomération toulousaine.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Arribagé](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100108

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8795

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)